ARLEM
Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne
Euro-Mediterranean Regional and Local Assembly

Rapport sur le tourisme durable en Méditerranée

Ce rapport a été élaboré par la rapporteure Michèle SABBAN (Assemblée des régions d'Europe, Conseil régional d'Île-de-France/FR). Il a été examiné lors de la quatrième réunion de la commission du développement durable de l'ARLEM (SUDEV), le 16 janvier 2013, et adopté lors de la quatrième session plénière de l'ARLEM, qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique) le 18 février 2013.

CDR10120-2012_00_02_TRA_TCD EN-JMT/LA/al

FR

La région méditerranéenne est la première destination touristique du monde, bien que l'on constate de fortes disparités au sein de cet ensemble. Elle totalise 30 % des arrivées de touristes et 25 % des recettes du tourisme mondial, 80 % des touristes provenant d'Europe, et notamment d'Allemagne[1]. Le tourisme y est un moteur de développement économique et d'intégration à la mondialisation, mais il fait dans le même temps peser une forte pression sur les ressources naturelles et l'environnement. Les membres de l'ARLEM souscrivent pleinement à l'appel du Comité des régions en faveur d'un développement du tourisme sur la base de la compétitivité et de la durabilité, notion qui peut avoir un triple sens: *durabilité économique*, garantissant un développement économique équitable et efficace et contribuant au développement des futures générations; *durabilité socioculturelle*, compatible avec la culture, les valeurs et l'identité des régions méditerranéennes; et *durabilité environnementale*, garantissant que le développement soit compatible avec la préservation des processus essentiels, de la diversité et des ressources biologiques[2].

La promotion d'un tourisme écologiquement durable est une nécessité, en particulier dans la région du monde qui connaît le réchauffement climatique le plus rapide, avec les retombées qu'il implique notamment sur la désertification, la diminution des réserves d'eau potable et la perte de biodiversité.

La gestion des ressources en eau, de la pollution, des déchets et la maîtrise de l'érosion des sols figurent ainsi parmi les principaux défis posés par le tourisme en Méditerranée. À titre d'exemple, en 2007, la région a dépensé ses ressources 2,6 fois plus vite qu'elles ne se renouvellent (1,5 pour la planète)[1]. En outre, la crise n'ayant eu qu'un impact marginal sur le tourisme et le repli touristique dû aux printemps arabe n'ayant pas vocation à durer, la situation a tendance à s'aggraver avec l'augmentation des arrivées de touristes (en 20 ans, la région méditerranéenne a enregistré la plus forte croissance du nombre d'arrivée de touristes dans le monde)[1], entraînant un impact écologique préoccupant.

L'industrie touristique (avec tous les services et investissements qu'elle comprend) représentant 10,9 % du PIB de la zone en moyenne (2010), son importance est vitale pour les économies de la région[1] (pour l'emploi comme pour rééquilibrer la balance commerciale extérieure des pays méditerranéens). Sans le tourisme, de nombreux pays méditerranéens devraient réduire drastiquement leurs importations de bien et services pour restaurer l'équilibre de leur balance extérieure (les exportations sont constituées par le tourisme à plus de 50 % en Albanie et au Monténégro, par exemple[1]).

Cependant, dans d'autres domaines comme les infrastructures, les ressources humaines, naturelles et culturelles ou le cadre réglementaire, les indicateurs méditerranéens sont assez bas.

---

1 Robert Lanquar (2011): Tourism in the MED 11 countries (Le tourisme dans onze pays méditerranéens), Rapports réseau CASE, n°. 98/2011, CASE - Centre pour la recherche sociale et économique, Varsovie (http://www.case-research.eu/upload/publikacja_plik/34467842_CNR_2011_98.pdf, 18 janvier 2013)

2 Avis du Comité des régions sur "L'Europe, première destination touristique au monde", rapporteur: Ramón Luis Valcárcel Siso, adopté lors de la 88e session plénière les 27 et 28 janvier 2011 (CdR 342/2010 fin), paragraphe 12

Il s'agit donc d'abord de sensibiliser et d'améliorer la gestion des ressources et les infrastructures pour minimiser l'impact écologique du tourisme, ainsi que de développer d'autres formes de tourisme qui pèseront moins sur les écosystèmes que le "tourisme 3S" (sea, sand and sun), aussi lié à la construction de golfs, piscines, etc., qui prédomine actuellement.

La répartition des touristes est de plus très variable selon les régions et les pays, impliquant de très fortes concentrations dans certaines zones alors que d'autres sont marginalisées. Les dépenses des touristes entrants représentent par exemple plus de 20 % du PIB au Liban et presque 0 % en Algérie[3]. Répondre aux défis environnementaux posés par le tourisme impliquera donc également une plus forte accentuation vers les régions encore peu fréquentées.

Enfin, en ce qui concerne le tourisme durable, il convient de prendre en considération une approche durable des cultures locales dans les pays hôtes, ainsi que les questions liées à la durabilité environnementale. Dans le cadre de la promotion du tourisme durable, il importe de minimiser l'influence de la culture étrangère imposée par les visiteurs et d'éviter la commercialisation excessive de la culture locale. Il est primordial que le tourisme durable permette de préserver les traditions sans porter atteinte à la richesse de la diversité présente dans la région.

Les régions et autorités locales ont un rôle clé à jouer pour réguler et veiller à la durabilité du développement touristique.

1. Défis environnementaux posés par le tourisme en région méditerranéenne: promotion d'un tourisme durable et intégré.

À la différence de nombreux autres secteurs économiques, la dégradation de l'environnement par le tourisme a un impact négatif sur le développement du secteur lui-même. Ainsi, si la zone touristique n'est plus attrayante en raison de sa dégradation, la région peut perdre une source importante de revenus.

De plus, la pression sur les écosystèmes s'accélère: les consommations d'eau et d'énergie sont souvent supérieures aux capacités de production et d'approvisionnement; la collecte et le traitement des déchets solides et liquides sont insuffisants; l'urbanisation et l'artificialisation des littoraux et des espaces naturels affectent en profondeur la biodiversité méditerranéenne. À cela s'ajoutent les problèmes de salinisation des terres sur les littoraux, en Italie particulièrement, et à une agriculture intensive qui participe à la progression rapide de l'érosion des sols.

La préservation des terres et des ressources en eau devient ainsi urgente et, si elle n'est pas toujours la priorité des États, repose sur les collectivités locales avec le soutien de l'UpM et des diverses organisations susceptibles de financer les projets et infrastructures nécessaires.

---

3 Robert Lanquar (2011): Tourism in the MED 11 countries (Le tourisme dans onze pays méditerranéens), Rapports réseau CASE, n°. 98/2011, CASE - Centre pour la recherche sociale et économique, Varsovie (http://www.case-research.eu/upload/publikacja_plik/34467842_CNR_2011_98.pdf, 18 janvier 2013)

1.1 La gestion de l'eau: surexploitation, désertification, pollution de l'eau et recyclage

Le tourisme en Méditerranée exerce une forte pression sur la demande en eau, une surexploitation des nappes phréatiques et une pollution de l'eau.

Un touriste consomme généralement 3 à 4 fois plus d'eau qu'un résident permanent. En 2009, à Alanya (Turquie), la consommation d'eau potable liée au tourisme représentait ainsi 52 % de la consommation totale. Même dans les zones où la consommation est plus faible se pose le problème de la disponibilité de l'eau potable. Par exemple, dans le Gouvernorat de Marsa Matruh (Égypte), la mauvaise qualité de l'eau disponible sur place a conduit à mobiliser deux pipelines dépendants du réseau de distribution d'Alexandrie ainsi que des trains et camions citernes, uniquement pour transporter l'eau nécessaire au tourisme. À Djerba, les deux stations de dessalement des eaux saumâtres ne suffisent pas à répondre à la forte consommation d'eau du tourisme et des solutions similaires ont dû être prises durant l'été, en pleine période où le stress hydrique est le plus important[4]. La dernière solution utilisée est donc les stations de dessalement pour produire de l'eau potable.

Cependant, cette dernière solution est insuffisante, assez coûteuse, et même si elle consomme moins d'énergie que le transfert de ressources par camion ou pipeline, la question énergétique demeure un enjeu majeur: dans la zone Méditerranéenne, le dessalement de 30 millions de m3/jour équivaut à 5 000 MW, soit 8 à 10 centrales à cycle combiné gaz ou 4 à 5 tranches nucléaires. Les stations de dessalement rejettent en outre de la saumure, en plus des gaz à effet de serre, et leur consommation d'énergie est véritablement problématique au moment même du pic saisonnier de consommation électrique dû aux installations touristiques et urbaines liées au tourisme.

À Torremolinos, le tourisme contribue à 40 % de la consommation d'électricité et cette dernière a augmenté de 169 % en 20 ans. À Alanya (Turquie), la consommation d'électricité a augmenté de 208 % entre 2000 et 2008 et le tourisme représente 21% de consommation. De plus, la consommation d'électricité est parfois multipliée par 2 ou 3 dans les endroits touristiques pendant le pic saisonnier.

L'ONG le Plan Bleu a mené une expertise dans la région et recommande une réutilisation des eaux usées épurées en complément du dessalement. La récupération et le retraitement coûteraient moins en énergie et les compétences nécessaires (emplois, besoins en formation) utilisées pour le retraitement sont très proches de celles utilisées pour le dessalement (technologie membranaire, osmose inverse, etc.), et donc complémentaires. Mais il faut tout d'abord équiper les régions en stations d'épuration. Torremolinos (Espagne) n'en possède pas, alors que la ville accueille environ 5 millions de nuitées par an. Sur le littoral de Tétouan (Maroc), les eaux usées produites par le tourisme sont souvent directement rejetées dans la mer sans traitement et la capacité des stations d'épurations existantes est largement dépassée. L'AEE (Agence européenne pour l'environnement) estimait, en 2000, que le tourisme contribue à **7 % de toute la pollution dans la mer Méditerranée**. En Turquie, **près de 90 % des centres et 80 % des commodités touristiques n'ont pas de traitement d'eau**, seulement

4 Lucia De Stefano (2004): "Freshwater and Tourism in the Mediterranean" (Eau potable et tourisme en Méditerranée), Programme méditerranéen du WWF (http://www.scribd.com/doc/20408492/Fress-Water-and-Tourism-WWF, 18/01/2013)

20 % des eaux usées sont traitées et juste 6 % des déchets solides annuels sont jetés proprement (WWF Turquie, 2002); en Italie, **80 % des eaux usées des 120 principales villes côtières** se retrouvent dans la Méditerranée sans avoir jamais été traitées. De plus, bien que la mer Méditerranée ne constitue que 0,7 % de la surface des mers, elle reçoit déjà 17 % des rejets mondiaux d'hydrocarbures dans les océans et 100 000 à 150 000 tonnes de pétrole y sont déjà déversées chaque année du fait des activités de transport maritimes[5].

Étant donné que le recyclage des eaux de la Méditerranée ne se fait que tous les 80 ans environ, le traitement des eaux polluées est donc une priorité, d'autant plus que l'on y pêche et pratique des activités d'aquaculture (polluantes elles aussi), et que beaucoup de touristes viennent pour s'y baigner.

> **Investir dans l'assainissement permettrait ainsi de répondre à de multiples problèmes: des problèmes sanitaires et de santé publique, des problèmes environnementaux et notamment de respect des espaces marins, et des problèmes d'alimentation en eau.**

D'importantes économies en eau peuvent être réalisées pour peu que, d'une part, l'industrie du tourisme soit suffisamment sensibilisée en ce sens et que, d'autre part, les pouvoirs publics mettent en œuvre des plans de gestion des ressources en eau. Ces plans doivent s'appuyer sur des études ayant comparé les coûts et avantages des différentes options en matière de gestion de l'eau (ce qui comprend la comparaison coût-avantage d'une eau économisée sur une eau nouvellement mobilisée/produite). Il apparait en outre que les politiques de Gestion de la Demande en Eau s'avèrent moins coûteuses que celles de gestion de l'offre. De plus, de telles études mettraient en évidence les gains rendus possible par une meilleure allocation des ressources en fonction des secteurs d'activité (domestique, tourisme, agriculture, industrie) dont les consommations en eau seraient régulées. Elles permettraient, par exemple, d'imposer aux industries de retraiter ou prétraiter les eaux polluées qu'elles rejettent.

Pour ce faire, le rôle des pouvoirs publics est essentiel pour mener des audits, centraliser les données relatives à l'eau et aux problèmes qui y ont trait, et pour assurer le suivi de l'application des nouvelles réglementations qui auront été prises. Ce dernier aspect est essentiel et trouve de multiples formes: police de l'eau, renforcement des capacités institutionnelles, administratives et du niveau d'expertise, incitations et sanctions, etc.

1.2 Érosion, étalement urbain, perte de biodiversité et dégradation des zones côtières

Un second point important est le développement de la planification territoriale pour améliorer les services urbains, réguler la pression foncière et réduire les impacts sur les espaces naturels. Le développement urbain imposé par le tourisme comporte plusieurs effets négatifs: une dégradation côtière avec érosion des sols(1), une saturation foncière(2), et une diminution des terres arables(3).

---

5 Lucia De Stefano (2004): "Freshwater and Tourism in the Mediterranean" (Eau potable et tourisme en Méditerranée), Programme méditerranéen du WWF (http://www.scribd.com/doc/20408492/Fress-Water-and-Tourism-WWF, 18/01/2013)

(1) Le tourisme dans la région est principalement développé sur les côtes, ce qui pose un réel problème d'érosion des plages. Une étude citée par l'AEE (2001)[6] estime que 3/4 des dunes de sables entre l'Espagne et la Sicile ont disparu en conséquence de l'urbanisation liée au développement touristique. La construction d'infrastructures touristiques trop près du rivage et spécialement sur les dunes accélère le processus d'érosion des plages.

(2) La poussée d'urbanisation due à la construction des structures d'hébergement touristique et au développement massif du logement résidentiel depuis la fin des années 1990 a aussi conduit à un phénomène de saturation foncière. 25 000 des 46 000 kms de côte ont ainsi déjà atteint la limite critique en termes d'occupation des sols. Sur le littoral de Tétouan (Maroc), seuls 12,5 % du trait de côte restent "naturels" en raison de la multiplication des zones résidentielles et des projets de construction autour d'un terrain de golf. À Torremolinos, 85 % de la surface totale est urbanisée et seuls 10 hectares restent constructibles.

(3) En zone méditerranéenne, la superficie des terres arables par habitant a diminué d'un quart depuis 1990 et de moitié depuis 40 ans. Elle n'est plus que de 0,2 hectares par habitant. Malgré la conquête de nouvelles terres cultivables, leur superficie totale a baissé de 7 % depuis 1990. Les pertes de surfaces cultivables s'expliquent par l'érosion, la perte de fertilité, l'urbanisation, etc. Ces pertes sont souvent irréversibles.

En outre, il importe de réduire la vulnérabilité urbaine face au changement climatique et d'introduire des normes de planification et de construction tenant compte du changement climatique à long terme. Il s'agit aussi de limiter l'étalement urbain (privilégier la valorisation du tissu urbain existant, remplir les dents creuses, densifier les tissus à faible densité) et de développer un urbanisme et une architecture durables: réduire l'empreinte écologique des bâtiments, repenser les besoins de déplacement (piéton, vélo, transports en commun), favoriser la mixité fonctionnelle. Bien entendu, de tels aménagements nécessitent une application permanente des principes de développement durable: récupération et réutilisation des eaux et déchets de toutes sortes, utilisation d'énergies renouvelables, etc.

1.3 Les transports

Le tourisme représente environ 5,3 % des émissions de GES totales; 75 % proviennent des transports qui sont le principal facteur de pollution de l'air liée au tourisme. Il est donc important de privilégier les transports non polluants ou moins consommateurs d'énergie.

L'avion est de très loin le transport le plus polluant, et pourtant, ce mode de transport est souvent favorisé par les pouvoirs publics eux-mêmes aux dépens du train. Depuis 1970, le nombre de vols en avion connaît une croissance de 5 à 6 % par an, notamment grâce à une baisse importante du prix des billets.

Les transports individuels sont eux-aussi à cibler pour leur empreinte écologique importante. Une étude de l'Institut français de l'environnement (IFEN) publiée en août 2007 montrait ainsi que les

6 Agence européenne pour l'environnement (2001): Signaux environnementaux

déplacements des Français en voiture liés aux week-ends et aux vacances représentaient à eux seuls 16% des émissions annuelles de CO_2 des véhicules particuliers sur le territoire national. En outre, alors que 7 % des touristes se sont rendus en vacances en avion, l'avion a produit 62 % des GES des déplacements touristiques. 43 % des émissions étaient dues aux destinations lointaines alors que ces destinations ne regroupaient que 2 % de la totalité des séjours.

Les incitations en matière de transport doivent donc viser plusieurs cibles: les pouvoirs locaux pour qu'ils aménagent des modes de transport plus économes en énergie (train, tramway, vélo, etc.), favorisent les transports en commun et restreignent l'accès de certains sites en voiture, les industries touristiques pour qu'elles favorisent les activités propres (canoë-kayak plutôt que jet-ski), et les constructeurs de véhicules terrestres ou aériens pour les encourager à développer des modes de transports moins polluants.

1.4 Les déchets

Les besoins concernant le développement des équipements urbains en matière de production et de gestion des déchets solides deviennent de plus en plus importants non seulement avec le taux d'accroissement démographique, toujours élevé au sud de la Méditerranée, mais aussi parce que la densité de population des destinations touristiques augmente fortement en période estivale (par exemple, le nombre d'habitants passe de 3 300 au km^2 à 10 000 au km^2 au mois d'août à Torremolinos), et parce que les touristes produisent bien plus de déchets solides que les résidents permanents (à Cabras par exemple, un touriste produit en moyenne 7 kg de déchets par nuitée contre 0,5 kg par habitant par jour pour les résidents), alors même que les pratiques de recyclage sont souvent peu développées dans la zone.

Les seules croisières représentent une source de problèmes écologiques considérable: pollution des eaux, des côtes, et destructions des fonds marins. Un seul paquebot produit environ 50 tonnes de déchets solides par an, 7,5 millions de litres de déchets liquides, 800 000 litres d'eaux sanitaires et 130 000 litres d'eaux grasses.

Ceci occasionne de graves problèmes de salubrité publique, de pollution des sols et des ressources en eau potable à cause du manque d'investissement en matière de collecte, stockage et traitement des déchets. À cet égard, il semble impératif de mettre en place de manière générale des procédures dites *de tri sélectif* aussi bien dans les habitations que dans les logements touristiques. **Tous les professionnels des secteurs concernés** (employés, industriels, commerçants et jusqu'aux élus) doivent être sensibilisés au maximum et devenir eux-mêmes les relais de campagnes de sensibilisation auprès des touristes. Il importe en outre de développer des entreprises publiques de recyclage et de mettre en place une meilleure gestion des décharges.

Enfin, la saisonnalité des activités touristiques explique le manque de motivation pour la mise en place d'actions en ce domaine, d'où la nécessité d'envisager la gestion des déchets dans son ensemble et pas seulement celle liée aux activités touristiques.

1.5 Biodiversité

La destruction par les infrastructures des dunes côtières dans la plupart des pays de la région méditerranéenne réduit la biodiversité végétale sur les littoraux.

Le tourisme intensif contribue aussi à la dégradation de certains marais sensibles proches de sites très touristiques. En 1996, un rapport de l'OCDE/IUNC[7] établissait déjà que le monde aurait perdu "50 % des marais qui existaient en 1900"; aujourd'hui, c'est la quasi totalité des marais qui a disparu dans certaines zones. La France, la Grèce, l'Italie et l'Espagne sont aussi touchées, même si la situation se fait plus critique au sud de la Méditerranée, sur le littoral de Tétouan par exemple. La disparition de ces zones naturelles s'accompagne du déclin d'un grand nombre d'espèces qui ont besoin de ce milieu pour survivre: le nombre d'oiseaux d'eau a diminué de plus de moitié ces 20 dernières années et un quart des espèces qui subsistent dans les régions concernées sont en voie de disparition.

Pour ce qui concerne la biodiversité marine, l'évaluation de l'Agence européenne pour l'environnement[8] a montré en 2010 qu'au moins 50 % des reptiles (tortues) et poissons marins européens sont menacés, la situation restant inconnue pour les autres ou favorable pour une très petite minorité de poissons. Aucune espèce de reptiles et d'invertébrés étudiée n'est hors de danger et la situation reste inconnue pour 70 % des mammifères (eux aussi menacés) et des invertébrés, faute de données suffisantes.

Les activités de loisirs nautiques participent à cette perte de biodiversité: elles détériorent les herbiers marins (posidonie et coralligènes), elles contribuent à la réduction des populations de tortues marines en détruisant les zones de nidification et menacent les phoques moines, notamment à Alanya en Turquie. Les sports à moteur et leur concentration est particulièrement préjudiciable aux écosystèmes. Selon l'AEE, seuls 10 % des fonds marins européens sont correctement protégés, quand 50 % sont menacés ou fortement dégradés, la situation restant inconnue pour 40 % d'entre eux. Sur les zones côtières, ce sont 70 % des habitats marins qui ont été détruits ou sont en partie dégradés, seuls 8 % restant en bon état.

Reste à favoriser des sports plus simples (surf, catamaran, pédalo, natation) et en limiter la concentration dans les zones sensibles. Enfin, Il faut informer les touristes sur les dangers écologiques des produits qu'ils utilisent: crème solaire, produits d'entretien de leur matériel, etc. L'association Santé Environnement France, regroupant 2 500 médecins, diffuse par exemple gratuitement un "petit guide vert du bio-sportif"[9] pour fournir des conseils sur la manière de faire du sport en protégeant sa

---

7 OCDE/IUNC (1996): Guidelines for aid agencies for improved conservation and sustainable use of tropical and sub-tropical wetlands (Lignes directrices pour les agences d'aide en faveur d'une meilleure conservation et d'une utilisation durable des zones humides tropicales et subtropicales), OCDE, Paris, p. 10 (http://www.cbd.int/doc/guidelines/fin-oecd-gd-lns-wlands-en.pdf, 18 janvier 2013)

8 Agence européenne pour l'environnement (2010): 10 messages pour 2010 – Ecosystèmes marins (http://www.eea.europa.eu/publications/10-messages-for-2010-2014-2, 18 janvier 2013)

9 http://www.asef-asso.fr/attachments/article/830/Guide%20du%20sportif%20ASEF%20bd.pdf, 18 janvier 2013

santé et l'environnement. L'ensemble des produits vendus aux sportifs et leurs activités sportives sont passés en revue pour aider à comprendre ce qui est toxique pour la santé et l'environnement.

1.6 Améliorer la relation globale entre tourisme et développement durable

Il est possible de développer une relation positive entre tourisme et protection des sites naturels, comme cela a été fait dans les aires protégées qui ont développé des programmes pour l'accueil du public en Sardaigne. À Rovinj (Croatie), les espaces naturels ont aussi pu être préservés efficacement grâce à une politique d'aménagement du territoire soucieuse de leur conservation.

De manière générale, la relation entre tourisme et protection de l'environnement peut ainsi être améliorée par une meilleure sensibilisation de tous les acteurs concernés, la mise en place d'incitations à la conversion écologique, l'adoption de normes et plans stratégiques prenant en compte ces aspects, la prise de sanction contre leur non application, et la valorisation des efforts par des labels et chartes environnementales. Les partenariats publics-privés, les échanges de bonnes pratiques, et le travail en collaboration avec des associations spécialisées dans ce domaine (comme Plan Bleu et WWF, fournissant études et propositions en la matière) sont tout aussi essentiels. Enfin, on ne peut faire l'économie d'une réflexion environnementale dépassant le tourisme et intervenant également sur d'autres secteurs comme l'agriculture et la restauration.

L'exemple de Cirali (Turquie) est on ne peut plus parlant[10]. Cet espace sur le littoral turc a pu être transformé en modèle de tourisme durable, grâce à l'implication active de la communauté locale dans les activités de conservation et grâce aux bénéfices économiques procurés par l'environnement. Une coopérative pour produire et commercialiser les produits locaux ainsi qu'une marque pour les produits de Cirali ont été créés; des guides nature ont été formés et des sentiers de randonnée identifiés. Les activités éducatives pour les touristes, la promotion de meilleures pratiques de gestion des aires de nidification de la tortue marine et un contrôle continu des plages ont permis de réduire efficacement les menaces pesant sur l'espèce tout en développant le tourisme. Ces activités ont ressoudé les membres de la communauté, en particulier les jeunes; la communauté a développé un sentiment d'appartenance et de responsabilité, essentiels à la réussite du projet sur le long-terme.

En définitive, il faut garder à l'esprit qu'il est plus avantageux, ne serait-ce que sur un plan économique, de développer une forme de tourisme écoresponsable et viable. Enfin, l'implication de la population locale dans ce type de développement est d'autant plus nécessaire que ce seront ces populations, et non les touristes, qui paieront en fin de compte la facture environnementale.

2. Développement durable du secteur touristique

Le tourisme peut affecter les communautés locales et régionales au niveau économique, social, culturel et environnemental. Il stimule l'économie, la diversifie là où elle ne repose parfois que sur un

10 Voir Programme méditerranéen WWF: A showcase for sustainable tourism in Turkey (Une vitrine du tourisme durable en Turquie), publié le 20 juin 2002. (http://mediterranean.panda.org/?4685/A-showcase-for-sustainable-tourism-in-Turkey, 18 janvier 2013)

secteur limité et permet l'amélioration des infrastructures. Il s'agit donc de trouver des moyens de soutenir le développement du tourisme de manière durable dans les régions méditerranéennes. Comme l'ont démontré le PNUE et l'OMT[11], les investissements dans un tourisme plus écologique et durable permettent de créer des emplois et de réduire la pauvreté tout en améliorant les performances environnementales.

Pour ce faire, il importe de passer par la dimension locale et régionale, favorable à générer un processus démocratique et participatif. Un protocole partagé mis en place à travers l'ARLEM sera donc indispensable pour évaluer les plans d'action spécifiques. L'ARLEM pourra également collecter des informations et susciter une volonté d'agir collectivement pour établir des stratégies d'intervention locales autour de la Méditerranée.

De plus, il faudra veiller à s'adapter aux changements du marché mondial du tourisme notamment avec l'arrivée de touristes issus des pays émergents. Les formations, les infrastructures et le soutien et l'information aux PME sont aussi des éléments sur lesquels les collectivités peuvent agir et nécessiteront de s'appuyer sur l'expérience de leurs pairs dans ces domaines et d'organisations comme l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Les régions et localités peuvent donc prendre un certain nombre de mesures pour promouvoir le tourisme durable sur leur territoire:

2.1 Encourager l'innovation, l'attractivité, la qualité et une croissance productive

Ceci nécessitera des échanges de bonnes pratiques entre acteurs (les modèles d'associations professionnelles ne sont pas à délaisser) et un soutien conséquent aux PME pour qu'elles répondent aux attentes des touristes notamment en matière de qualité des services. Il est également envisageable de diversifier les offres touristiques en fonction des populations accueillies (retraités, handicapés, étudiants). Les transferts de technologie, pour assurer les entreprises de disposer des services de base comme le téléphone et internet, ainsi qu'une coopération multi niveaux ne sont pas à exclure.

2.2 Gérer le capital humain

L'emploi lié directement ou indirectement au tourisme constitue environ 12 % de l'emploi total de la région en 2010 (OIT, 2012). La croissance de l'emploi est cependant plus lente que celle de l'arrivée des touristes mais le soutien à l'emploi apporté par le tourisme est crucial dans une région qui souffre chroniquement de taux très élevés de chômage, en particulier chez les jeunes (or, beaucoup d'emploi liés au tourisme recrutent parmi les jeunes). La gestion des ressources humaines dans ce secteur devra donc inclure un accès à des formations qualifiées (services, langues, management) et l'aménagement de conditions de travail et de rémunérations plus attractives.

---

11 Voir chapitre consacré au tourisme du rapport sur l'économie verte, préparé conjointement par le PNUE et l'OMT (2011): http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_fr.pdf (18 janvier 2013)

2.3 Mettre en avant les qualités spécifiques de chaque destination

La préservation du patrimoine est un autre enjeu du développement du tourisme. Le tourisme culturel revêt une importance capitale dans de nombreuses régions de la Méditerranée. Les pèlerinages constituent un volet important du tourisme dans des pays comme la Grèce, Israël, l'Italie, les territoires palestiniens occupés, l'Espagne et la Turquie, et leur part dans l'ensemble des voyages touristiques dans certaines régions équivaut parfois à 90 %. Des organismes tels que l'UNESCO peuvent aider les régions dans de telles démarches, aussi bien pour le patrimoine matériel que pour le patrimoine "immatériel" (traditions, culture, etc.). Dans le rapport consacré à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel en Méditerranée adopté lors de la troisième session plénière de l'ARLEM à Bari le 30 janvier 2012[12], les membres de l'ARLEM ont souligné le rôle majeur que peuvent jouer les collectivités locales et régionales tant dans la préservation du patrimoine culturel que dans la gestion efficace de son exploitation.

S'agissant du tourisme, l'enjeu est de satisfaire l'exigence des touristes à la recherche d'expériences touristiques authentiques tout en modernisant l'offre touristique. La préservation de l'environnement par des normes urbanistes plus strictes et la promotion des régions aux niveaux national et international sont donc à privilégier.

2.4 Préserver et économiser les ressources

Il s'agit de rendre le développement du tourisme plus efficace énergétiquement et plus durable. Il faut favoriser l'investissement dans l'efficacité énergétique des transports et des infrastructures touristiques, réduire les déchets et la pollution, favoriser la biodiversité, utiliser le progrès technologique pour réduire les émissions de GES. Toutefois, les pouvoirs publics ne pourront pas se dispenser de l'aide d'associations de protection de l'environnement pour assurer la promotion et la sensibilisation des populations sur les questions environnementales.

2.5 Réduire les obstacles au développement du tourisme

Parmi ces obstacles, il faut en distinguer deux types: ceux qui sont d'ordre matériel, comme des infrastructures de transport non adaptées (tant en interne qu'en lien avec l'international), des capacités d'accueil et d'approvisionnement en ressources insuffisantes; et ceux d'ordre immatériel, comme un manque d'investissement (lié à une incapacité à attirer des investisseurs) ou à des procédures administratives trop lourdes et non harmonisées. Des plans de coopérations entre acteurs doivent être pensés à long terme et leurs effets suivis avec soin si l'on veut développer le tourisme, qui constitue une importante source de revenu national pour les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, et en préserver la durabilité. Particulièrement durant cette période de transition, il convient d'éviter que des charges pèsent sur le développement de la plupart des pays du sud de la Méditerranée.

---

12 CdR 386/2011 rev. 1, disponible à: http://cor.europa.eu/arlem

2.6 Développer une connaissance accrue du tourisme et de son impact

Pour pouvoir adapter les politiques touristiques et permettre aux entreprises d'être plus efficaces, il faut des instruments statistiques et d'information sur tous les aspects du tourisme pour mieux répondre aux demandes des acteurs du secteur et gérer les défis liés au tourisme, et informer les parties-prenantes potentielles des avantages du développement touristique. Cela impliquerait la création d'agences de développement touristique durable locales pour jouer un rôle:

- d'intermédiaire et de coordination,
- d'information et d'aide auprès des professionnels du tourisme,
- d'assurer un suivi de l'état des sites naturels (niveau de pollution, d'érosion des sols, impact des industries chimiques)

En Europe, un système de partage d'informations sur l'environnement dans le voisinage européen est en cours de mise en place: le projet IEVP-SEIS[13]. Les pays partenaires de ce programme sont les pays de l'Union européenne ainsi que des pays du voisinage de l'UE qui comprennent l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie et la Tunisie. Les organisations nationales de statistiques et de l'environnement fournissant des informations clefs dans le domaine de l'environnement. Les ministères, agences et services statistiques, etc. fourniront leurs statistiques à l'IEVP-SEIS. Des collaborations sont aussi à l'œuvre avec le PNUE/PAM/Convention de Barcelone, la CEE-NU et les pays membres et coopérants de l'AEE (Agence Européenne pour l'Environnement). Le Système d'Information Européen sur la Biodiversité (BISE) peut également être utilisé comme point d'accès central aux données et à l'information sur la biodiversité pour les régions membres de l'UE et celles qui bordent la Méditerranée. Le système "rassemble les faits et chiffres sur la biodiversité et les services des écosystèmes, et les mets en relation avec les politiques concernées, les centres de données environnementaux, les évaluations et résultats de la recherche provenant de sources variées"[14].

2.7 Assurer la stabilité et la sécurité

Les régions ont relativement peu de prise sur la stabilité politique dans le territoire national, et pourtant, assurer la sécurité est essentiel au maintien du tourisme. Les régions peuvent tout de même améliorer la sécurité dans leur région, notamment en ce qui concerne les risques naturels; elles peuvent aussi soutenir le développement économique et la cohésion sociale sur leur territoire, et impliquer la population dans des projets touristiques et de préservation du patrimoine de leur région, pour ressouder les liens de la communauté.

Mais une région sujette à d'importants risques naturels ou à des troubles politiques ne devrait pas trop dépendre du tourisme car ce type d'événement affecte très lourdement le tourisme et cela peut alors particulièrement affecter l'économie d'une région. Ainsi, le tourisme constituait 12 % de l'emploi et

---

13 http://enpi-seis.ew.eea.europa.eu (18 janvier 2013)

14 Une brochure sur BISE est disponible à : http://www.eea.europa.eu/fr/publications/le-systeme-d2019information-europeen-sur (18 janvier 2013)

du PIB en Syrie avant le début du soulèvement et de la répression syrienne; les touristes ne reviendront que lorsque la situation se sera stabilisée. Les révolutions arabes ont eu un effet similaire, y compris dans les régions au sud de la Méditerranée qui n'étaient par concernées. Cependant, une fois la stabilité et la sécurité revenues, le tourisme reprend en général relativement rapidement.

2.8 Développer la coopération pour faciliter le développement du tourisme durable

Les membres de l'ARLEM souscrivent pleinement au point de vue du Comité des régions selon lequel la coopération entre l'Union européenne et les pays de la Méditerranée doit être renforcée si l'on veut promouvoir des modèles de tourisme durable et une culture de la préservation de l'environnement car leur impact positif ne pourra se révéler que dans une action conjointe et avec le même engagement et sens des responsabilités[15]. Des stratégies de long-terme peuvent être développées en partenariat avec d'autres régions ou être soutenues par l'échange d'expérience et de bonnes pratiques, la coopération interrégionale ou des audits par les pairs.

Le projet PRESERVE[16] mené par l'Assemblée des Régions d'Europe en est un bon exemple. En 3 ans seulement, PRESERVE a permis à 13 partenaires issus de 11 régions européennes d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques afin d'améliorer leurs stratégies locales. Leurs solutions ont été au préalable analysées par des experts puis 24 exemples réussis de tourisme durable ont été détaillés dans une brochure afin de pouvoir être répliqués. Par le biais de l'innovation, le projet a ainsi permis de créer de l'emploi tout en épargnant des ressources, et de partager des expériences clefs afin que d'autres régions en bénéficient.

Diverses organisations internationales peuvent également soutenir et financer le développement du tourisme durable:

- **L'Union pour la Méditerranée** (UpM) est un partenariat multilatéral entre 43 pays européens et du bassin méditerranéen. Créée en 2008 dans le but de promouvoir la stabilité et la prospérité dans la région méditerranéenne, l'UpM comporte des initiatives visant indirectement à promouvoir le tourisme durable: l'UpM s'est engagée dans la dépollution de la Méditerranée et un projet de construction de ports, autoroutes et rails qui indirectement facilitent le tourisme. Elle a également lancé une initiative pour soutenir le développement des entreprises et notamment des PME en Méditerranée. Elle lutte également contre la désertification et le changement climatique en Méditerranée.
- **La BEI** (Banque européenne d'Investissement) finance des actions dans les pays méditerranéens partenaires qui sont maintenant regroupées sous la Facilité Euro-méditerranéenne pour l'Investissement et le Partenariat (FEMIP), lancée en 2002. La FEMIP est depuis 2008 chargée d'appliquer le projet de dépollution de la Méditerranée et le projet de développement des transports maritimes et terrestres. Il faut aussi mentionner son projet ELENA, un mécanisme

---

15 Avis du Comité des régions sur "L'Europe, première destination touristique au monde", rapporteur: Ramón Luis Valcárcel Siso, adopté lors de la 88e session plénière les 27 et 28 janvier 2011 (CdR 342/2010 fin), paragraphe 30

16 http://preserve.aer.eu/project-description.html (18 janvier 2013)

d'assistance technique visant à aider les collectivités locales et régionales à préparer des projets favorisant l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables.

- **La Banque mondiale et la BERD** peuvent également fournir une assistance technique ou des financements aux entreprises du secteur touristique.
- **L'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies** représente les organismes du secteur public du tourisme et collecte des données statistiques. La publication de ses données permet des comparaisons des flux et de la croissance du tourisme au niveau mondial. Elle encourage l'application du Code mondial d'éthique pour le tourisme qui vise à ce que tout les acteurs fasse en sorte de maximiser l'impact positif économique, social et culturel tout en minimisant ses impacts négatifs sur l'environnement et le social.

L'ARLEM joue enfin un rôle croissant au sein de l'Union pour la Méditerranée et a renforcé sa coopération avec les institutions européennes, notamment la Commission, qui a mis en œuvre le Programme CIUDAD (Cooperation in Urban Development and Dialogue)[17] dans les domaines de la durabilité environnementale et de l'efficacité énergétique, du développement économique durable et de la réduction des disparités sociales, et de la bonne gouvernance et de la planification d'un développement urbain durable, le tout en ciblant les villes. Actuellement, la Commission a consulté l'ARLEM dans la phase de conception de son nouveau projet "Des villes méditerranéennes plus propres et moins énergivores" et a offert au secrétariat de l'ARLEM la possibilité de participer en tant qu'observateur à son comité de pilotage. Ce projet vise à renforcer la capacité des collectivités locales dans la région méditerranéenne de formuler et de mettre en œuvre des politiques locales plus durables, telles que celles qu'impliquent l'adhésion au Pacte des maires et le développement des Plans d'action pour l'énergie durable qui en découle. Il y aura également lieu de rechercher en 2013 des synergies entre les travaux de l'ARLEM et ceux de la commission des ressources naturelles (NAT) du CdR, responsable du tourisme et qui élaborera un avis sur la future communication de la Commission européenne sur le tourisme côtier et maritime.

La coordination des différents partenariats entre autorités centrales et locales favorisera également un transfert efficace des connaissances et les expériences les plus réussies devront déboucher sur des partenariats internationaux pour des transferts de bonnes pratiques. Par ailleurs, dans le domaine environnemental, l'ARLEM est favorable à la combinaison des politiques nationales et locales en adoptant une approche territoriale (Territorial Approach to Climate Change – TACC) pour un développement territorial en même temps qu'un contrôle des émissions carbones.

L'accès limité aux financements des organismes préposés à la mise en œuvre des programmes d'action est un obstacle: promouvoir des systèmes innovants de financement à long terme est donc essentiel, tout comme donner des informations aux régions pour qu'elles puissent mieux tirer parti des sources de financement à leur disposition, notamment les sources de financement européennes et d'organismes internationaux.

---

17 http://www.ciudad-programme.eu/?lang=4 (18 janvier 2013).